

Classifications (EDCM)

Le stage de 2021 s'appelait EDCM (Evolution du Dispositif Conventionnel de la Métallurgie) ; si le calendrier des partenaires sociaux est respecté, dès début 2022, l'ensemble des volets sera signé et deviendra la Nouvelle Convention collective, organisée autour d'une nouvelle grille de classification des emplois.

Classifications : c'est le terme qui interpelle le plus les militants et les salariés, et c'est donc celui que nous retenons pour nommer ce stage, qui a été scindé en deux parties. La première partie, juridique, donne le contexte du droit social et le contenu de la nouvelle convention collective ; la seconde partie, un mois plus tard, les 28, 29 et 30 mars est l'occasion de se mettre en situation (jeux de rôles) en s'exerçant à la négociation dans ce nouveau cadre, CFTC en solo ou CFTC avec d'autres syndicats.

1er JOUR

ACCUEIL - PRÉSENTATION DU STAGE

L'APRES-MIDI

- ◆ L'architecture du droit social.

Bilan de la demi-journée

2ème JOUR

LE MATIN

- ◆ La structuration de l'EDCM.

L'APRES-MIDI

- ◆ Le temps de travail, le contrat individuel

Bilan de la journée

3ème JOUR

LE MATIN

- ◆ Exercices d'appropriation.

Clôture du stage vers 14h30.

SYNTHESE et EVALUATION du STAGE

LES 14-15 et 16 mars

L'APRES-MIDI

- ◆ Rappels essentiels sur le droit et la structure de la Convention collective; état de la situation.
- ◆ Rappels méthodologiques.
- ◆ Positions des organisations syndicales concurrentes.
- ◆ Matériel pédagogique UIMM.

LE MATIN

- ◆ Exercices de cotation d'emplois (tous niveaux et secteurs d'activité) en petits groupes.
- ◆ Exercices d'argumentation sur ces cotations.

L'APRES-MIDI

- ◆ Négociations collectives d'entreprise sur les sujets UIMM (CFTC seule).
- ◆ Apprendre à communiquer sur la négociation (cadre juridique, avancement, résultat).

LE MATIN

- ◆ Exercices de synthèse avec plusieurs partenaires sociaux.

Clôture du stage vers 14h30